

VILLE DE CALONNE-RICOUART

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre le 05 février à 18h30, les membres du Conseil Municipal, répondant à la convocation qui leur avait été adressée le 26 janvier précédent, se sont réunis en la salle des mariages de l'Hôtel de ville, sous la présidence de Monsieur Ludovic IDZIAK, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Ludovic IDZIAK, Annie CARINCOTTE, Claudette CREPIEUX, Maxime DUJARDIN, Delphine DELPORTE, Michaële DEPIN, Joël KMIECZAK, Aurélie TIRS, Yves BOUTTIER, Jonathan RICART, Nathalie DUCHATEAU, Patrick SYCZ, Maurice COFFIN, Jean Luc LAMBERT, Jean-Paul GARNAULT, Anne Lise RIOT, Sébastien KARAS, Thérèse DELASSUS.

EXCUSES :

Didier AROLD ayant donné procuration à Ludovic IDZIAK
Didier FOURMEAUX ayant donné procuration à Anne Lise RIOT
Isabelle KASTELIK ayant donné procuration à Annie CARINCOTTE
Stéphane BOUTTIER ayant donné procuration à Jean Paul GARNAULT
Cédric MATHOREL ayant donné procuration à Maxime DUJARDIN
Marie Ange LERNOUX ayant donné procuration à Aurélie TIRS
Isabelle POTIER ayant donné procuration à Mickaele DEPIN
Aude Line MATURSKI ayant donné procuration à Jean Luc LAMBERT
Catherine JEANSON ayant donné procuration à Nathalie DUCHATEAU
Jacqueline DANTAN n'ayant pas donné procuration

ABSENTS :

Sarah VASSEUR

Delphine DELPORTE a été élu Secrétaire de Séance.

Le Maire soussigné certifie que la liste des délibérations de la séance du 05 février 2024 a été affichée en mairie et publiée sur le site internet de la commune le 09 février suivant conformément aux prescriptions de l'Article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Pour extrait conforme
LE MAIRE,**

N° 251 - CONTRAT DE VILLE – PROGRAMMATION 2024 – DEMANDES DE SUBVENTIONS

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée les actions qui seront menées en 2024 dans le cadre de la programmation du contrat de ville, et, conformément à la délibération n°227 du 27 septembre 2010 sollicite des subventions de l'ETAT, de la REGION, de la CAF, etc. :

Moi, Calonnois habitant en QPV, et mes préoccupations quotidiennes :

- gestion de mon logement
- les dépenses énergétiques
- « partage ton repas »
- la confiance en soi
- les ateliers bien être

Financements :

- Etat ANCT : 23 450 €
- Commune : 23 450€

Coût total : 46 900€

Moi, Calonnois habitant en QPV, et ma famille :

- actions passerelles
- spectacles jeune public
- éveil sportif
- sorties familiales
- soirées et fête du jeu
- printemps des familles
- ateliers parents-enfants
- « supers papas »
- « et moi ado »

Financements :

- CAF du Pas de Calais : 16 800€
- Etat ANCT : 24 950 €
- Commune : 24 950€
- participation des familles : 1 500€

Coût total : 68 200€

Moi, Calonnois habitant en QPV, et mes loisirs :

- diagnostic culturel
- Jeux Olympiques
- caisses à savon
- cinéma de plein air
- rencontres dansantes
- forum vacances

Financements :

- Etat ANCT : 18 000 €
- Région : 2 000€
- Commune : 18 000€

Coût TOTAL : 38 000€

Moi, Calonnois habitant en QPV, et mon insertion :

- AMO : Actions Motivation Orientations
- Tremplins jeunes
- Tremplin anim
- suivi individualisé
- objéthèque

Financements :

- Etat ANCT : 29 550 €
- Région : 5 000€
- Commune : 29 550€

Coût TOTAL : 64 100€

Moi, Calonnois habitant en QPV, et mon quartier :

- espace de vie partagé
- « Libérez la rue »
- constellation imaginaire
- spectacles de rue
- animations festives thématiques
- fêtes de quartier
- fête des voisins
- le cadre de vie

Financements :

- Etat ANCT : 13 500 €
- Région : 7 000€
- Commune : 13 550€

Coût TOTAL : 34 000€

Moi, Calonnois habitant en QPV, et ma commune :

- plans de cheminements piétons et cyclables
- « A la découverte de Calonne »
- urban trail
- bibliothèque
- forum des associations
- pass jeune
- fête de la jeunesse
- jardins en scène

Financements :

- CAF du Pas de Calais : 3 000€
- Etat ANCT : 14 900 €
- Région : 8 000€
- Commune : 14 900€

Coût TOTAL : 40 800€

Moi, Calonnois habitant en QPV, et ma mobilité :

- pédibus
- « Savoir Rouler à Vélo »
- fête du vélo
- recyclette mobile
- vélothèque
- aide à la mobilité
- BSR
- sorties déplacements doux
- sorties patrimoine
- séjour seniors

Financements :

- CAF du Pas de Calais : 2 000€
- Etat ANCT : 29 815 €
- Commune : 29 815 €
- participations des familles : 3 550€

Coût TOTAL : 65 180€

Moi, Calonnois habitant en QPV, et mon engagement citoyen :

- Conseil des sages
- CMJ (Conseil Municipal des Jeunes)
- PSC1 (Prévention Secours Civique niveau 1)
- réserve communale citoyenne
- journées écocitoyennes
- fête de la pomme
- forum handicap
- actions intergénérationnelles

Financements :

- CAF du Pas de Calais : 5 000€
- Etat ANCT : 19 750 €
- Commune : 19 750 €

Coût TOTAL : 44 500€

Séjour vacances familles :

- préparation d'un départ collectif vacances

Financements :

- CAF du Pas de Calais : 10 000€
- Etat ANCT : 12 590 €
- Commune : 2 000 €
- Valorisation : 3 500 €
- participations des familles : 1 110€

Coût TOTAL : 29 200€

Comme chaque année, le conseil doit autoriser Monsieur le Maire à solliciter et accepter les subventions auprès de l'État et des autres partenaires (la Région, le

Département, la CAF, ...) mais également à signer les pièces comptables utiles à la réalisation de ces actions.

Le Conseil Municipal,
A l'unanimité des membres présents,
Approuve les actions et les demandes de financements sus reprises,
Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces utiles dans le cadre de ce dispositif et notamment les pièces comptables.

Pour extrait conforme,
Le Maire

publié sur le site le 21 février 2024